

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

PROCÈS-VERBAL

Séance spéciale du conseil municipal

Tenue le 19 avril 2023

Séance spéciale de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 19 avril 2023 à 16:00 au bureau municipal à laquelle étaient présents le maire M. Gilles Dufour et les conseillers suivants :

Mme Camille Sasseville
Mme Véronique Belley
M. Alain Sasseville

Absents : M. Dario Perron
M. Alexandre Dufour
M. Hugues Gaudreault

Assiste également à cette séance spéciale madame Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2023-04-054

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

RÉSOLUTION 2023-04-055

ADJUDICATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LES CHEMINS MUNICIPAUX – ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont demandé des soumissions sur invitation pour faire l'entretien des chemins municipaux pour la période; printemps, été et automne pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE le résultat après ouverture des soumissions, le 19 avril 2023, à savoir;

Dufour & Frères inc.	35 891.40\$ (plus taxes)
Entreprise Gaston Morin	N'a pas soumissionné
c.c. au dossier	

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçues est conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay adjuge le contrat d'entretien des chemins municipaux pour l'année 2023, à l'entrepreneur Dufour & Frères, à son prix;

QUE le conseil municipal mandate le maire et la directrice générale / greffière-trésorière à signer le contrat au nom de la municipalité.

RÉSOLUTION 2023-04-056

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la présente séance soit levée à 16h15.



Gilles Dufour
Maire



Karine Ouellet
Directrice générale / greffière-trésorière

PROPOSÉ PAR

Mme Véronique Belley

M. Alain Sasseville

Mme Camille Sasseville

N° DE RÉSOLUTION

2023-04-054

2023-04-055

2023-04-056